Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie

38 | avril 2005
La formation de D'Alembert

Gilles BANCAREL, Raynal ou le devoir de vérité, Paris, Honoré Champion, 2004, 656 p.

Muriel Brot

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/rde/4517
DOI : 10.4000/rde.4517
ISSN : 1955-2416

Éditeur
Société Diderot

Édition imprimée
Date de publication : 1 juin 2005
ISBN : 2-9520892-4-8
ISSN : 0769-0886

Référence électronique
Muriel Brot, « Gilles BANCAREL, Raynal ou le devoir de vérité, Paris, Honoré Champion, 2004, 656 p. », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 38 | avril 2005, mis en ligne le 09 avril 2009, consulté le 30 juillet 2021. URL : http://journals.openedition.org/rde/4517 ; DOI : https://doi.org/10.4000/rde.4517

Ce document a été généré automatiquement le 30 juillet 2021.

Propriété intellectuelle

Gilles BANCAREL, Raynal ou le devoir de vérité, Paris, Honoré Champion, 2004, 656 p.

Muriel Brot

1 Raynal ou le devoir de vérité, c'est de ce titre prometteur et imposant, empreint d'une certaine austérité qui vaut méthode et manifeste, que Gilles Bancarel couronne un ouvrage sur l'abbé Guillaume-Thomas Raynal. Dans ce livre tiré de sa thèse de doctorat, l'auteur, refaisant le chemin parcouru jadis par Anatole Feugère, présente une biographie de l'abbé qui n'est pas « le récit linéaire » d'une vie (p. 22), mais une analyse qui doit fournir « les clefs de la compréhension du succès de l'Histoire des deux Indes » (p. 25). « La vie de Raynal [étant] à l'image de son œuvre un vaste tourbillon qui entraîne tout sur son passage » (p. 40), l'auteur adopte, sans toutefois s'y asservir, un plan chronologique qui reprend dans ses grandes lignes celui de Feugère, et présente successivement la vie de l'abbé dans le Rouergue, ses débuts à Paris, son exil dans le nord de l'Europe, son séjour en Provence, et finit sur le retour de Raynal à Paris et ses dernières années non loin de la capitale. La problématique de l'auteur est intéressante, elle est historique plus que littéraire, il s'agit d'étudier corrélativement le succès d'une œuvre et l'ascension d'un auteur, « d'analyser une existence singulière et un environnement social et culturel hors du commun qui trouvent, tout (sic) deux une cohérence dans la compréhension de l'Histoire des deux Indes, œuvre omniprésente qui reste l'horizon constant de [l']exposé » (p. 23). C'est dans cet esprit que, dans la partie la plus intéressante de l'ouvrage, l'auteur montre comment l'abbé Raynal utilise les circuits académiques pour diffuser l'Histoire des deux Indes et se faire une place en vue dans la République des Lettres. L'ouvrage, qui contient en outre plusieurs annexes dont les plus utiles sont un Tableau récapitulatif des prix fondés par l'abbé Raynal et un dossier iconographique, ne peut cependant être utilisé sans les plus grandes précautions.

2 Quoique d'une grande richesse, la biographie de Raynal publiée par Feugère ayant un peu vieilli, c'était au départ une excellente idée que de reprendre ce travail pour

l'augmenter des nombreux travaux publiés ces trente dernières années sur l'abbé, de le nourrir de quelques documents manuscrits conservés en Rouergue que G. Bancarel était seul à connaître, et d'appréhender avec de nouveaux outils conceptuels la place de l'abbé dans la République des Lettres. Notons cependant que la documentation de l'auteur, pour être plus abondante que celle de Feugère, est incomplète, et l'on remarque par exemple que l'auteur n'indique ni l'article de F. Vermale, « Un entretien avec l'abbé Raynal » (RHLF, 1930), ni une critique de l'historiographie de Raynal par J.-B. de Tscharner (lettre manuscrite de mars 1789), qui sont pourtant au cœur de son sujet. Mais malgré quelques oublis, la documentation est le point fort de cet ouvrage, même si l'auteur multiplie les longues citations qui entravent l'analyse quand elles ne s'y substituent pas carrément. Cette abondance est du reste motivée : G. Bancarel, qui a « tenté de ne pas devenir esclave » de l'abondante bibliographie consacrée à Raynal, a cependant jugé « indispensable de fournir nombreux (sic) de ces témoignages qui par leur contenu, leur date ou leur origine présentaient un intérêt pour la connaissance du personnage, au risque de paraître parfois envahi par les citations » (p. 558). Le choix de l'érudition étant posé, on ne comprend pas pourquoi l'auteur ne mentionne pas dans sa bibliographie les travaux d'Eugène Asse (1881) et de Simon Bérard (1820) sur la correspondance de Raynal, et on ne comprend pas davantage pourquoi il exclut mon article « La correspondance de Raynal » publié dans le numéro 28 des Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie (avril 2000). L'auteur connaît cet article qu'il cite à plusieurs reprises dans sa thèse dactylo¬graphiée où il le place parmi les travaux qui lui ont permis d'établir son inventaire des lettres de Raynal. Cet inventaire est d'ailleurs incomplet. L'utilisation de l'ouvrage de Feugère est également contestable. S'il est vrai que l'auteur utilise une documentation plus importante que celle de Feugère, il lui emprunte cependant un grand nombre de documents et certaines de ses pistes (comme par exemple le rôle des circuits académiques dans le succès de l'Histoire des deux Indes) sont des voies ouvertes par Feugère qui a en outre publié le premier inventaire des lettres de Raynal. G. Bancarel a beau reconnaître dans son introduction que Feugère est « le grand découvreur de l'abbé Raynal », on aimerait, ne serait-ce que pour avoir un état de l'évolution de la recherche, qu'il reconnaisse ses dettes et ne se contente pas de citer Feugère sur de simples points de détail. Force est cependant de reconnaître que ces omissions de sources ne sont rien comparées à l'usage que l'auteur fait de sa documentation où on relève un grand nombre de simplifications, d'approxi¬mations, et même de faussetés.

3 Voulant absolument « livrer une vision toute nouvelle du personnage de Raynal » (p. 29) et prouver la « réputation universelle » d'un abbé « solidement implanté au sein de [la] société de l'Ancien Régime, dans laquelle [...] il gravite au cœur du pouvoir et des rouages de l'état (sic) » (p. 355), afin de « contredire l'image communément admise du personnage esseulé et misérable» (p. 144) et « renverser d'un coup l'image communément admise d'un abbé aux abois » (p. 552), l'auteur exagère l'image de « l'icône déchue » (p. 554) et tire de sa documentation des conclusions souvent fragiles, voire abusives. Veut-il par exemple démontrer que le séjour de Raynal à Toulon est studieux, presque entièrement consacré à la préparation de la quatrième édition de l'Histoire des deux Indes pour laquelle l'abbé consulte des documents officiels relatifs au trafic des ports de Marseille et de Toulon, l'auteur, s'appuyant sur une correspondance de Raynal, écrit (p. 364) que celui-ci « n'hésitera pas, dans ce dessein, à effectuer plusieurs allers-retours entre Toulon et Marseille ». La lettre de l'abbé Raynal à Ferdinand Grand que convoque l'auteur ne mentionne qu'un seul déplacement et ne

dit rien des motifs de ce voyage, et les autres lettres de cette période ne disent pas davantage que Raynal voyage entre Toulon et Marseille pour consulter des documents utiles à son ouvrage.

4 Cette manière de forcer les textes est si fréquente que je m'en tiendrai à quelques exemples significatifs. Convaincu que l'abbé Raynal doit sa réussite à « ses puissantes relations inscrites dans son lignage familial » (p. 552), G. Bancarel, qui fait souvent passer de lointaines et incertaines connaissances pour des amitiés efficaces, exagère le rôle du milieu rouergat dans la carrière de l'abbé. Auteur de nouvelles à la main, puis de nouvelles littéraires, compilateur aux gages des libraires, l'abbé Raynal, empruntant le chemin qui fut au XVIIIe siècle celui de la plupart des compilateurs, fait en réalité naturellement sa place dans la République des Lettres, et point n'est besoin pour expliquer une réussite au parcours des plus traditionnels d'invoquer « les prédispositions que lui procurait son enracinement rouergat » (p. 56) ou « l'assise des puissantes relations qui existent entre sa propre famille et le pouvoir en place » (p. 142) qui ne sont du reste pas aussi « puissantes » que le dit l'auteur, obsédé, semble-t-il, par l'efficacité des réseaux. C'est sans doute encore dans l'intention de magnifier la figure de Raynal que l'auteur, en plus d'exagérer les appuis dont ce dernier aurait bénéficié, grossit à plusieurs reprises l'influence de l'abbé sur les événements de son temps. Cette méthode, déjà contestable lorsqu'il place l'action de La Fayette « dans le prolongement des écrits de Raynal qui fut son inspirateur» (pp. 143-144), se condamne d'elle-même quand, s'appuyant sur une lettre publiée dans le Mercure de France dont on ne peut affirmer qu'elle est de l'abbé, il propose cependant de « lui reconnaître un rôle certain dans la paternité de la vocation littéraire de Rousseau » (p. 180). Notons enfin que le titre Raynal ou le devoir de vérité découle encore d'une semblable extrapolation. C'est en effet parce que Raynal emploie quelquefois le mot « vérité », notamment dans son Adresse à l'Assemblée, que l'auteur, qui néglige ce que ces emplois doivent à la topique des discours, découvre « un Raynal hanté par l'idée de vérité » et choisit un titre révélateur de « l'inclination de l'homme vers ces valeurs universelles » (p. 14). La vérité est pourtant si malmenée dans cet ouvrage, les preuves font si souvent défaut, que l'auteur est obligé d'abuser d'un style romanesque, hyperbolique et pathétique où l'effet sensationnel fait souvent office de démonstration. Il est d'ailleurs impossible de parler de ce livre sans dire un mot de la langue. Truffé de coquilles, de fautes d'orthographe et de syntaxe, de lourdeurs qui compromettent la clarté, d'expressions contemporaines qui tournent à l'anachronisme (l'abbé aurait « une position politiquement incorrecte » p. 423 et son appartenance à l'Académie de Berlin lui donnerait une « plus-value » p. 168), l'ouvrage donne l'impression de n'avoir pas été relu, impression que confirment les notes infrapaginales où l'auteur introduit le plus grand désordre faute de respecter les conventions qui organisent habituellement ce type de discours. Signalons en outre que la bibliographie n'indique pas les éditeurs des ouvrages, et que l'index est incomplet et fautif.

5 Venons-en au plus important. Considérant que « la collaboration de Diderot a terni la paternité de Raynal sur l'Histoire des deux Indes et imposé une approche exclusivement littéraire de cette œuvre» (p. 30), l'auteur, qui n'ignore pas que l'Histoire est un ouvrage collectif auquel ont collaboré de nombreux auteurs, veut cependant rendre l'œuvre à l'abbé Raynal et « découvrir, derrière la statue de Diderot, le rôle même de Raynal» (p. 35). Un tel travail, si l'auteur avait pu le faire, aurait rendu un grand service à l'ensemble de la communauté scientifique ainsi qu'aux spécialistes de l'Histoire des deux Indes qui ne savent pas encore précisément ce qui dans cet ouvrage

est de la plume de Raynal. Les contributions de Diderot, qui sont en revanche et pour l'essentiel circonscrites, ont été présentées par Michèle Duchet et Gianluigi Goggi dans des ouvrages bien connus que G. Bancarel mentionne dans sa bibliographie et néglige dans son analyse où il n'hésite pas à attribuer l'ensemble de l'Histoire des deux Indes à l'abbé Raynal. Faisant fi de ces travaux comme de bien d'autres, il prête notamment à l'abbé (p. 114) une condamnation de la guerre qui est en réalité de Diderot (voir Goggi, t. I, p. 165). Veut-il démontrer l'engagement de Raynal en faveur des protestants et témoigner de son idéal de tolérance qui « fait partie des thèmes " porteurs ", philosophiques et commerciaux de l'époque des Lumières », veut-il dater le moment où l'abbé pense à son projet d'Histoire de la révocation de l'édit de Nantes (pp. 186-187), l'auteur cite un texte de Diderot (Goggi, t. I, pp. 17-18). Veut-il démontrer que l'abbé est des plus éloquents dès qu'il s'agit de soutenir l'indépendance de l'Amérique et qu'il défend la liberté américaine contre la domination anglaise (pp. 146-147 et 330), l'auteur cite deux textes de Diderot (Goggi, t. II, pp. 174-175 et 180). Est-il question des devoirs de l'historien et des principes de l'historiographie, l'auteur donne encore à Raynal (p. 83) un texte de Diderot (Goggi, t. I, p. 208), tout comme il lui attribue la condamnation de l'esclavage du Livre XI de l'Histoire des deux Indes, qui est en réalité un texte de Pechméja revu par Diderot. Loin de le limiter, ces attributions erronées incitent l'auteur, qui se plaît à ouvrir de nouveaux champs de recherche, à indiquer quelques pistes de travail aussi fragiles que la plupart de ses interprétations. Constate-t-il par exemple que l'Histoire des deux Indes a des accents qui évoquent le Discours sur les sciences et les arts, il note (p. 181) qu'il « serait intéressant de vérifier par une comparaison des textes si Rousseau a pu, sur ce point, collaborer à l'œuvre de Raynal. » Le texte de l'Histoire des deux Indes que cite l'auteur en cet endroit étant encore de Diderot (Goggi, t. I, p. 63), les générations futures se tourneront avec plus de profit vers les relations intellectuelles des frères ennemis. Il ne suffit pas en outre de soustraire les contributions de Diderot pour avoir des textes de l'abbé. S'il est d'usage de dire que l'Histoire des deux Indes est de Raynal qui en est effectivement le maître d'œuvre, personne ne s'était encore avisé de faire le portrait intellectuel et politique de l'abbé avec des textes qu'il n'a pas écrits.

6 Autant on peut comprendre que G. Bancarel, rouergat comme Raynal, veuille se réserver un domaine de recherche qui le touche personnellement, autant on ne peut accepter que, voulant parer Raynal des plumes de ses collaborateurs, il en donne un portrait fondé sur des textes de Diderot, ou sur des textes dont la paternité n'est pas établie. Pour cette raison, le portrait présenté dans cet ouvrage est pour l'essentiel irrecevable, et l'image d'un Raynal philosophe et philanthrope est loin d'être établie. Elle est d'ailleurs contredite par bien des aspects de la vie de Raynal dont l'auteur ne dit mot alors qu'ils sont bien connus. Pourquoi l'ouvrage, qui fait une large place à l'Histoire des deux Indes, n'évoque-t-il pas les relations de travail de l'abbé et de ses collaborateurs ? Pourquoi ne présente-t-il pas les désaccords de Raynal et de Diderot sur l'écriture de l'histoire et ne dit-il pas que l'abbé a renié à la fin de sa vie l'Histoire des deux Indes et qu'il s'est en outre déclaré favorable à l'esclavage comme le montrent les travaux d'Yves Benot et d'Ann Thomson sur les derniers manuscrits de Raynal (dans Raynal, de la polémique à l'histoire, SVEC, 2000) ? Pourquoi se contente-t-il de noter que l'Adresse à l'Assemblée a bouleversé la réputation de l'abbé et néglige-t-il le contenu idéologique de cette déclaration? Force est de constater que l'auteur, qui déclare vouloir éviter « l'hagiographie et la dérision pour tenter de restituer l'exactitude des faits » (p. 547), respecte assez peu ce principe en excluant les questions

qui l'obligeraient à nuancer l'image de «l'abbé-philosophe ». Ainsi refuse-t-il à l'abbé la paternité d'une lettre au seul motif qu'elle contient « des révélations peu flatteuses pour l'auteur », des « invraisemblances qui ne correspondent pas avec la personnalité de Raynal » et donnent de lui « une image négative » (pp. 204-205) empreinte d'une arrogance et d'un cynisme contraires à la « modestie naturelle » (p. 556) de l'abbé. La manière dont l'auteur commente (p. 363) l'étude de Gaston Rambert, qui lui paraît rabaisser le travail de documentation accompli par Raynal, alors que Rambert se contente de dire (et cela est essentiel) que les chiffres sur le commerce des ports méditerranéens donnés dans l'Histoire des deux Indes diffèrent des chiffres fournis par les documents officiels (il s'agit des documents pour lesquels l'abbé aurait voyagé à plusieurs reprises entre Marseille et Toulon), s'inscrit encore dans le système par lequel l'auteur, pratiquant la sélection des témoignages, les interprétations abusives et les attributions erronées, cherche à accréditer l'image d'un « abbé-philosophe » qui n'est pas à exclure mais qui reste à prouver.